

ABONNEMENT

Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Cin ans	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur le poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces	la ligne....	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 13 SEPTEMBRE

## Mort du général de Miribel

La patrie vient de faire une perte peut-être irréparable dans la personne de l'éminent chef d'état-major de notre armée.

M. le général de Miribel passait pour être la cheville ouvrière de notre organisation militaire, le de Moltke français, l'instrument quasi indispensable de la mobilisation et de l'entrée en campagne.

Il faut heureusement constater que son œuvre d'organisation était achevée et poussée au point de perfection qu'elle peut avoir.

Tandis que les politiciens se sont livrés, depuis dix ans, à de vaines et coupables querelles, notre armée a beaucoup travaillé. Nous n'avons qu'à continuer, en attendant cette heure qui est à Dieu, disait-on jadis.

De ces querelles des politiciens, le général de Miribel fut victime autrefois.

Gambetta, qui se connaissait en hommes, que les questions nationales préoccupaient au-dessus de tout, avait appelé à lui, lorsqu'il prit le pouvoir, Miribel à la guerre et Weiss aux affaires étrangères, dans des postes de confiance, au-dessous des ministres, mais plus importants et plus permanents que le poste supérieur.

Ce fut, dans les journaux radicaux, une clameur de haro. On aurait dit que Gambetta avait livré la République, qu'il allait restaurer l'Empire, avec Weiss pour Persigny et Miribel pour Saint-Arnaud.

Un Saint-Arnaud, lui, le méritant et vaillant soldat, qui sous les accusations de ces soi-disant patriotes, changés en ronds-de-cuir à l'heure du péril, souffrit sans murmurer les calomnies de la bande radicale, qui lui reprochait jusqu'à son nom.

Longtemps il resta éloigné, par de misérables haines de parti, du poste où l'appelaient l'opinion unanime de l'armée.

Rarement le parti républicain montra plus que dans cette circonstance son étroitesse d'esprit; ce n'est qu'en 1890 qu'il reprit ses fonctions de chef d'état-major général.

Il disparaît au moment où, plus que jamais, le pays avait besoin de ses éminentes qualités d'organisateur et de stratège.

Après avoir organisé l'armée, dressé les plans de la mobilisation, il était appelé dans la guerre prochaine où se jouera l'existence nationale à diriger les opérations militaires.

Le pays avait confiance en lui, et cette confiance justifiée lui eût donné dans le commandement une autorité morale bien nécessaire, lorsqu'il s'agira de mettre en mouvement plus d'un million d'hommes.

Né à Montbonnot (Isère), en 1831, le général de Miribel était âgé de 62 ans.

Sorti de l'École polytechnique, il gagna ses grades aux campagnes d'Italie, du Mexique et de Prusse.

Général en 1875, il était, en 1877, désigné par le ministre de la guerre, de Rochebouët, pour le poste de chef d'état-major; il fut relevé de ses fonctions en janvier 1879, par le pre-

mier cabinet formé sous la présidence de M. Jules Grévy.

Lors de la formation du ministère Gambetta en 1881, il fut choisi pour chef d'état-major général.

Ayant tous les dons du commandement, le général de Miribel exerçait une influence considérable sur ceux qui l'approchaient.

Il a établi cinq plans de défense de notre frontière de l'Est, auxquels ses successeurs à l'état-major général n'ont rien pu changer. Depuis, il a complété ce superbe travail qui est maintenant définitif.

Après la frontière de l'Est, Miribel a étudié les défenses du Jura. Cette année, il s'est occupé de la frontière des Alpes.

Il est mort après avoir achevé le programme qu'il s'était tracé; car l'étude du côté de la frontière des Pyrénées n'est pas d'une nécessité immédiate.

Miribel restera le stratège impeccable dont la science sera la source où devront puiser tous nos officiers d'état-major. Et sa perte est un deuil cruel, immense pour l'armée et pour la patrie française.

LES OBSÈQUES

Les funérailles du général de Miribel auront lieu vendredi à Grenoble; mais il y aura un service funèbre en l'église Sainte-Clotilde, à Paris. On assure que le ministre de la guerre assistera aux obsèques du regretté général.

Le successeur

Le général Le Mouton de Boisdeffre, sous-chef d'état-major général, sera vraisemblablement le successeur du général de Miribel.

Le général de Boisdeffre est un ami personnel de l'Empereur de Russie.

Le National rappelle que Guillaume II distingua d'une façon toute spéciale M. de Boisdeffre lorsque le général fut envoyé comme chef de la mission française pour suivre les manœuvres allemandes.

« Le jeune Kaiser, dit le National, prenait un vif plaisir à l'avoir auprès de lui, et en maintes circonstances il lui demanda son opinion.

» Bien mieux, ayant ouvert avec le général une discussion au sujet des guerres d'Alexandre le Grand, discussion dans laquelle ils se trouvaient en désaccord, Guillaume II écrivit à M. de Boisdeffre une longue lettre.

» Ces deux faits montrent dans quelle estime le général est tenu non seulement en France, mais encore à l'étranger.

» Le poste qu'occupait avec tant de distinction l'homme éminent que l'armée pleure aujourd'hui ne peut être confié à de meilleures mains. »

INFORMATIONS

LE GROUPE DES RALLIÉS. — Quelques jours avant la réunion des Chambres, le groupe présidé par M. Piou, ainsi que les ralliés nouveaux, auront une réunion à laquelle assisteront les sénateurs et les hommes politiques

de cette nuance pour arrêter l'attitude à prendre au cours de la prochaine session.

CHARLES DE LESSEPS EN LIBERTÉ. — Charles de Lesseps a été mis en liberté hier.

Un agent de la sûreté est venu le prendre à l'hôpital Saint-Louis, où il avait obtenu d'être transféré, il y a cinq mois, et l'a conduit à la Conciergerie, où le prisonnier a signé sa levée d'écrou.

L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE. — Le conseil municipal de Marseille a chargé le maire de demander, au nom de la ville, aux gouvernements russe et français d'autoriser l'escadre russe à venir mouiller sur la rade et a décidé un crédit illimité pour cette réception.

LES TERRASSIERS. — On signale une agitation assez grande parmi les terrassiers des environs de Paris.

A Auteuil, des rixes ont eu lieu entre ouvriers français et italiens. Les Français ont déclaré ne plus vouloir travailler si les Italiens ne quittaient le chantier.

La police a pu empêcher que l'affaire ne prit de plus graves proportions, mais l'agitation se propage.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES MINEURS. — Le député Lamendin, secrétaire général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, vient d'adresser une lettre aux syndicats miniers de France pour obtenir aide fraternelle dans la lutte qui est à la veille d'éclater entre le travail et le capital.

BISMARCK ET GUILLAUME. — Il est question d'une réconciliation entre Guillaume et Bismarck.

EN ITALIE. — Le Financial Times demande où l'Italie compte placer son nouvel emprunt, en supposant qu'elle en ait l'intention.

Les démarches à Berlin pour lancer cet emprunt auraient échoué. A Paris, dans l'état actuel des esprits, tout effort pareil aurait peu de chance d'aboutir, et il en serait à peu près de même à Londres.

Cependant l'Italie a besoin d'argent, et ce besoin se fait sentir avec plus d'urgence chaque jour.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 12 septembre 1893.

Il ne circule en Bourse aucune nouvelle de nature à modifier les dispositions du marché. En présence du calme des affaires, les cours restent à peu près stationnaires. Le 3 0/0 se négocie à 99.52; le 4 1/2 est à 104.75.

On traite l'Italien à 84.25.

La spéculation s'occupe beaucoup de l'Extérieure et s'efforce d'élever son niveau; mais pour atteindre ce but, l'intervention du comptant serait nécessaire, et sur ce marché on ne constate encore que des achats insignifiants: derniers cours 64 3/8.

Les sociétés de crédit ont été très bien tenues.

La Banque de France vaut 4,080.

Le Crédit Foncier a eu des demandes à 980. Les obligations foncières et communales à lots ont été activement traitées.

Le Comptoir National d'Escompte est tenu à 486.25.

Le Crédit Lyonnais passe de 772.50 à 173.

Très bon courant d'affaires sur la Société Générale à 468.50.

Les obligations des Immeubles de France ont eu de meilleures tendances, le 3 0/0 370, les 4 1/2 467.50.

Les actions de Kébao sont restées stationnai-

res à 600, mais les Parts se sont élevées de 500 à 545.

L'obligation du Chemin de fer National de l'Equateur se présente à 215.

L'obligation des Chemins Economiques cote 422.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 13 SEPTEMBRE  
Observations de M. DAVY, opticien  
Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 13°
Ce matin, à 8 h.		+ 14°
Midi,	761 <sup>m/m</sup>	+ 25°
Hausse	4 <sup>m/m</sup>	
Baisse	» <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 10°

CONCOURS

Du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur et du canton Nord-Ouest, à Saint-Lambert-des-Levées.

LISTE DES RÉCOMPENSES

(Suite)

Espèce Bovine

TAUREAUX REPRODUCTEURS DE 1 AN. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 50 fr. à M. Champion, à Chenehutte-les-Tuffeaux. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Fontaine, à Villebernier. — 3<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 30 fr. à M. Marquet, aux Rosiers. — 4<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 20 fr. à M. Tenneguin, à Saint-Lambert. — 5<sup>e</sup> prix, prime de 10 fr. à M. Cornilleau Louis, à Saint-Lambert.

TAUREAUX REPRODUCTEURS DE 2 ANS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 50 fr. à M. Greffier, aux Rosiers. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Baudoin, à Vivy. — 3<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 30 fr. à M. Robineau Henri, à Allonnes. — 4<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 20 fr. à M. Moreau, à Villebernier. — 5<sup>e</sup> prix, prime de 10 fr. à M. Turmeau, à Villebernier.

GÉNÉSSES DE TOUTES RACES DE 12 A 24 MOIS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 50 fr. à M. Trochu, à Saint-Lambert. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de vermeil et 40 fr. à M. Guénault Amédée, à Saumur. — 3<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 35 fr. à M. Guillemet, à Saint-Martin. — 4<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 30 fr. à M. Durham, à Saint-Lambert. — 5<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 25 fr. à M. Chartrain, à Saint-Clément-des-Levées. — 6<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 20 fr. à M. Bris, à Varennes.

VACHES LAITIÈRES. — Rappel de premier prix, diplôme d'honneur et médaille d'argent de la Société Nationale d'encouragement, à M. Reigner, à Mongeville, commune de Varennes-sur-Loire. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 50 fr. à M. Hupon, aux Pâturaux, Saint-Lambert-des-Levées. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de vermeil et 40 fr. à M. Léger, à Trèves-Cuqault. — 3<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 35 fr. à M. Bompas,

aux Rosiers. — 4<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 30 fr. à M. Reignier, à Varennes. — 5<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 25 fr. à M. Cornilleau, à Vivy. — 6<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 20 fr. à M. Démion, à Villebernier. — 7<sup>e</sup> prix, prime de 15 fr. à M. Villeronde, à Allonnes. — 8<sup>e</sup> prix, prime de 15 fr. à M. Guénault Amédée, à Saumur. — 9<sup>e</sup> prix (supplémentaire), prime de 40 fr. à M. Chartrain, à Saint-Clément. — 10<sup>e</sup> prix (supplémentaire), prime de 10 fr. à M. Trochu, à Saint-Lambert.

#### Espèce Ovine

AU PLUS BEAU BÉLIER, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Le Pelletier, à Neuillé. — A LA PLUS BELLE BREBIS, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Le Pelletier, à Neuillé. — AU MEILLEUR LOT DE BREBIS : 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Le Pelletier, à Neuillé. — 2<sup>e</sup> prix, prime de 5 fr. à M. Bauvais, à Rou-Marson.

#### Espèce Porcine

VERRATS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 20 fr. à M. Lepsey, à Rou-Marson. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Princé, à Saint-Lambert. — 3<sup>e</sup> prix (supplémentaire), diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Bottereau, à Neuillé. — 4<sup>e</sup> prix (supplémentaire), diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Manry, à Saumur.

TRUIES. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 20 fr. à M. Burlet, à Saumur. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Millerand René, à Brain-sur-Allonnes.

#### Animaux de Basse-Cour

COQS ET POULES DE TOUTES RACES. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Le Pelletier, à Neuillé. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Manry, à Saumur. — Prix supplémentaires : prime de 5 fr. à M. Chalouineau Jean, à Saint-Georges-Châtelais. — Prime de 5 fr. à M. Chalouineau Alexandre, à Saint-Georges-Châtelais. — Prime de 5 fr. à M. Robineau, à Saint-Martin.

DINDONS DE TOUTES VARIÉTÉS. — Pas de premier prix. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Le Pelletier, à Neuillé.

CANARDS DE TOUTES VARIÉTÉS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Vaucelle Henri, à Vivy. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Cornilleau Louis, à Saint-Lambert. — 3<sup>e</sup> prix (supplémentaire), diplôme de médaille de bronze à M. Manry, à Saumur.

OIES DIVERSES. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M. Manry, à Saumur.

LAPINS COMMUNS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 40 fr. à M<sup>me</sup> Guinebert, à Saint-Lambert. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Manry, à Saumur. — 3<sup>e</sup>

prix (supplémentaire), diplôme de médaille de bronze à M. Fouché, à Saumur.

ESÈCE CAPRINE. — Concours imprévu, prix unique, diplôme de médaille de bronze et 5 fr. à M. Bauger, à Saint-Martin, pour son bouc. — Prix d'ensemble pour les animaux de basse-cour, diplôme d'honneur à M. Le Pelletier, à Neuillé.

#### Produits agricoles, viticoles et maraîchers.

Prix spécial, diplôme d'honneur, à M. Raguin Jules, à Saint-Lambert, pour sa collection de fruits et légumes. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 20 fr. à M. Gasnier Esnault, aux Rosiers, pour céréales et graines potagères. — 2<sup>e</sup> premier prix, diplôme de médaille de vermeil et 20 fr. à M. Douet François, à Doué-la-Fontaine, pour ses arbres fruitiers. — 3<sup>e</sup> premier prix, médaille d'argent offerte par le Ministère de l'agriculture, félicitations du jury et 20 fr. à M. Niveleau, à Martigné-Briand, pour ses vignes greffées. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 15 fr. à M. Gasnault-Moriceau, à Souzay, pour ses vignes, betteraves, pommes de terre et carottes. — 3<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 15 fr. à M. Charton Henri, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, pour vignes greffées et raisins. — 4<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 15 fr. à M. Marcheau-Hivert, à Allonnes, pour peupliers et pommiers. — 5<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 10 fr. à M. Dezaunay, à la Breille, pour vignes, asperges, pommes de terre. — 6<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 10 fr. à M. Bienvenu, à Varennes, pour potirons, betteraves, pommes de terre et concombres. — 7<sup>e</sup> prix, diplôme de mention honorable et 10 fr. à M. Belnous Auguste, à Chacé, pour vignes greffées. — 8<sup>e</sup> prix, diplôme de mention honorable et 10 fr. à M. Bretignolles Auguste, pour betteraves, pommes de terre, carottes, oignons, potirons, radis et vins. — 9<sup>e</sup> prix, diplôme de mention honorable et 10 fr. à M. Thibault Louis, à Bagneux, pour fraises, carottes et raisins. — 10<sup>e</sup> prix, primes de 5 fr. à M. Mornas-Château, à Saint-Lambert, pour blés et graines. — 11<sup>e</sup> prix, prime de 5 fr. à M. Beauvils Armand, à Varennes, pour fruits et légumes. — 12<sup>e</sup> prix, prime de 5 fr. à M. Verry Eugène, à Saint-Lambert, pour oranges et pommes. — 13<sup>e</sup> prix, prime de 5 fr. à M. Tranchant Urbain, à Villebernier, pour son exposition. — 14<sup>e</sup> prix, primes de 5 fr. à M. Gasnier Eugène, pour betteraves et chanvre. — 15<sup>e</sup> prix, mention honorable, à M. Poupard, à Saint-Clément, pour son chasselas gris. — 16<sup>e</sup> prix, mention honorable, à M. Carichou Charles, pour vulgarisation des tubes Landa pour greffage de la vigne.

BEURRES, ŒUFS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 40 fr. à M. Millerand René, à Brain, pour son beurre. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 5 fr. à M. Vaucelle, à

Vivy, pour son beurre. — 3<sup>e</sup> prix, prime de 5 fr. à M<sup>me</sup> Cornilleau Louis, à Saint-Lambert, pour beurres, œufs et fromages.

FROMAGES. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 40 fr. à M. Beauvils Armand, à Varennes, pour ses fromages et poissons. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 5 fr. à M<sup>me</sup> Lardin, à Saint-Lambert, pour ses fromages.

MIELS. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 15 fr. à M. Moreau, au Clos-Bonnet-Saumur, pour son miel. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 5 fr. à M. Leblanc, à Mesnié, Le Vaudelnay, pour son miel.

VINS. — Prix spécial, médaille d'argent de la Société industrielle et agricole d'Angers. à M. Gondouin-Pinson, à Montsoreau, pour son vin blancs de vignes greffées. — 1<sup>er</sup> prix, diplôme de médaille d'or et 20 fr. à M. Gasnault-Mauriceau, à Souzay, pour sa collection de vins blancs et rouges. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 10 fr. à Millerand René, à Brain-sur-Allonnes, pour son vin rouge de 1890. — 3<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze, à M. Houllard fils, à Saumur, pour sa collection de vins.

#### Horticulture

Premier prix, diplôme de médaille d'or et 25 francs à M. Chevalier-Guinoiseau, à Saumur, pour ses massifs de plantes vertes. — 2<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille d'argent et 20 fr. à M. Gasnier-Esnault, aux Rosiers, pour ses inias et marguerites. — 3<sup>e</sup> prix, médaille d'argent offerte par le Ministère de l'agriculture et 15 fr. à M. Douet, à Doué-la-Fontaine, pour sa collection de roses. — 4<sup>e</sup> prix, diplôme de médaille de bronze et 10 fr. à M. Chevalier-Guinoiseau, à Saumur, pour ses bouquets de fleurs naturelles. — 5<sup>e</sup> prix, diplôme de mention honorable et 10 fr. à M. Beaujean, à Saint-Lambert, pour ses bouquets de fleurs sèches. — 6<sup>e</sup> prix, diplôme de mention honorable et 5 fr. à M. Cheneau Eugène, pour son semis d'amarantes. (A suivre.)

#### OBLIGATOIRE

Rassurez-vous, lecteurs, ce n'est pas de l'instruction laïque et obligatoire qu'il s'agit ; c'est de l'aimable *Courrier de Saumur* qui qualifie ainsi le toast porté par notre Sous-Préfet, dimanche soir, au Comice agricole :

« Au commencement, M. le Sous-Préfet a porté le toast *obligatoire* au Président de la République, et a fait l'éloge de M. Pottier, félicitant le Comice de Saumur de l'avoir à sa tête. »

La cause de ce ton dédaigneux ne peut être que le silence encore plus dédaigneux dont les organisateurs du Comice ont, à l'unisson, enveloppé le patron du *Courrier*.

Le terrible *Courrier* aurait-il l'idée d'attirer les foudres gouvernementales sur l'administration ?

Avant de se lancer dans une aventure qui

ne peut que le rendre encore plus ridicule, qu'il demande donc à M. JÉRÉMIE Allain-Targé comment on l'a reçu au ministère, quand il est allé pleurer sur l'exiguïté de sa veste.

On lui a ri au nez.

Il y en a autant pour le *Courrier*, en tout et partout, désormais.

J. D.

#### INÉPUISABLE

On lit dans le *Courrier de Saumur* d'hier :

« On pourrait faire observer à ces journaux (monarchistes) que la *trahison* de leurs anciens amis a été une *double trahison*, car s'ils ont *trahi* le parti royaliste en se ralliant à la République, il est manifeste pour tout le monde qu'ils ne sont allés à la République que pour la *trahir* plus facilement et plus sûrement. »

Nous donnons en prime un collier et une taxe pour son chien à celui qui déchiffrera cet *imbroglio* charivare-que.

#### TREIZE DISPARUS

Le même numéro suppose à l'avance l'impuissance des ralliés, *d'abord parce qu'ils ne sont qu'une douzaine...*

Le *Courrier* nous en annonçait vingt-cinq, il y a quelques jours.

Qu'avez-vous fait des TREIZE manquants, M. Desgenais ?

*Habent sua fata numeri!*

N'empêche que nous porterons à votre compte tout ce qui manquera au quarteron.

J. D.

#### Nominations de percepteurs

Ont été nommés :

M. Roy, à Trélazé, en remplacement de M. Bassé, admis à la retraite ;

M. Rebière, à Maulévrier, en remplacement de M. Roy ;

M. Vignais, à Distré, en remplacement de M. Rebière.

#### Concurrence déloyale

Hier, à Saumur, la femme Beaufoucher, marchande de marée, a été assaillie par un de ses confrères, le sieur Morisson, qui lui a porté plusieurs coups de pied à l'endroit où elle met sa tournure et autant de coups de canne plantés sur la figure.

Motif de ce passage à tabac : rivalité entre marchands. Morisson, loin de manifester le moindre regret, a promis de recommencer toutes et quantes fois il en trouvera l'occasion.

#### Le feu dans les bois

Lundi soir, vers dix heures, on s'est aperçu que le feu était dans les bois de la Noue, près de la ferme de ce nom, commune de Rou-Marson. Trois hectares de taillis, appartenant à M<sup>me</sup> Baillou de la Brosse, ont été brûlés. Les pertes qui n'ont pu être évaluées sont couver-

## Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE. — Le Procès (Suite)

Henri Soulac était en proie à une sorte de tremblement convulsif. Lui aussi croyait à l'acquiescement, et Tartas regrettait plus que jamais de n'être pas loin de la cour d'assises, loin des juges, loin de Bordeaux. Il pensait combien il serait heureux à cette heure dans un train qui l'emporterait à toute vitesse vers les Pyrénées. Belles montagnes, les Pyrénées, où l'on pouvait se cacher facilement.

Sur un signe du président, l'huissier essaya d'obtenir un peu de silence.

Et quand le bruit se fut calmé, le magistrat demanda à l'avocat général s'il avait quelque chose à répondre à M<sup>e</sup> Durand.

— Rien, Monsieur le président, dit l'honorable organe du ministère public. Je pense que MM. les jurés ont assez de sang-froid pour faire la part des entraînements d'éloquence de M<sup>e</sup> Durand.

L'avocat bondit à son banc.

Il enleva du même geste sa toque, son lorgnon et secoua ses cheveux.

— Mes entraînements d'éloquence ? s'écria-t-il. Qu'appellez-vous, Monsieur l'avocat général, mes entraînements d'éloquence ?

Il se tourna vers les jurés.

— Mais ces entraînements, Messieurs, c'est l'amour de la vérité qui les a produits, l'amour de la justice ! C'est la crainte de voir le jury de Bordeaux commettre une de ces impardonnables erreurs judiciaires qui font frémir toutes les générations dans la suite des âges. Rien n'est plus terrible, en effet, Messieurs, rien ne frappe davantage l'opinion publique...

Le défenseur était parti... Il allait continuer longtemps sans doute sur ce ton, quand le président l'interrompit.

— C'est bon, c'est bon, maître Durand... ne recommencez pas votre plaidoirie.

— Je réponds à M. l'avocat général, comme c'est mon droit.

— Avez-vous quelque chose de nouveau à dire sur l'affaire ?

— J'ai à mettre en garde MM. les jurés contre les conséquences...

— C'est bien. Asseyez-vous... La cause est entendue !

M<sup>e</sup> Durand obéit, non sans avoir jeté au ministère public un nouveau regard de défi.

Les débats étaient clos.

Les jurés se levèrent pour passer dans la salle des délibérations... Et les magistrats, remettant leur toque sur leur tête, quittèrent le tribunal. Les gendarmes emmenèrent Edgar.

L'instant était solennel, redoutable.

Jamais curiosité plus poignante n'avait agité un public d'assises. Qu'allait-il sortir des délibérations du jury ? Un acquiescement ? Une condamnation ?

Tout le monde, nous devons le dire, tout le monde, sauf peut-être Henri Soulac et son complice, le misérable Tartas, tout le monde souhaitait l'acquiescement. La plupart même dans l'auditoire n'en doutaient pas.

Des mains se tendirent vers le grand-père de l'accusé, qui semblait impassible dans son fauteuil, mais dont l'émotion était telle qu'il serrait à les briser les bras de son siège.

— Il est sauvé ! lui dit-on.

— Il sera sûrement acquitté.

— M<sup>e</sup> Durand a été superbe.

Le vieillard ne répondait pas.

Ce qu'il voulait, c'était une justification in-

discutable, éclatante. Il regardait son petit-fils comme condamné malgré l'acquiescement, si un doute était resté dans l'esprit d'un seul juré ou d'un seul spectateur.

Aussi ce qui se passait autour de lui l'intéressait peu. Et peut-être était-il le seul à ne pas attendre avec impatience la rentrée des magistrats.

Il ne voyait dans l'acquiescement que la liberté rendue à Edgar, la liberté qui permettait à celui-ci de faire des recherches, de retrouver le vrai coupable peut-être et de se réhabiliter, mais il ne se déclarerait pas satisfait tant que justice ne serait pas faite, tant que l'innocence d'Edgar, du dernier représentant des Cordouan, n'aurait pas été démontrée lumineuse, éclatante, aux yeux de tous. Comme la femme de César, un Cordouan ne devait pas être soupçonné.

Ainsi sans doute pensait Edgar, car il était sorti de la salle d'audience moins ému, moins angoissé qu'on ne l'eût supposé. Pour lui, tout était fini de la justice des hommes, — puisque les débats n'avaient introduit aucune lumière au milieu des ténèbres dans lesquelles il se débattait.

Même s'il était acquitté, ne resterait-il pas

tes par une assurance. Le fléau a été conjuré par les gens du pays et le personnel du château.

Presqu'aussitôt, le feu prenait à Verrie, dans les bois de la Butte de Montzey, appartenant à la même propriétaire : 50 hectares de bruyères et d'ajoncs ont été la proie des flammes. C'est avec la plus grande difficulté qu'on a pu se rendre maître de l'incendie qui se rallumait à chaque instant dans les ajoncs. Hier soir, il y avait encore du monde sur le théâtre du sinistre.

#### Vilains gredins

Des gens restés jusqu'ici inconnus ont martyrisé une chienne, appartenant à M. G..., clerc de notaire à Fontevault, en lui plongeant un couteau dans le bas-ventre.

Les soupçons s'étant portés sur des garçons bouchers, une enquête a été faite à l'abattoir ; mais tous ceux-ci ont repoussé avec indignation une imputation de ce genre.

#### Les incendies

Dimanche, à Trélazé, la locomotive de l'express qui arrive à 4 h. 57 du soir à Angers, a mis le feu tout près du pont de Trélazé, dans les taillis qui sont situés le long de la ligne les dégâts sont très peu importants.

D'un autre côté, des voyageurs, arrivant de Poitiers l'avant-dernière nuit, ont aperçu, dans les environs de Montreuil-Bellay, un incendie qui semblait fort étendu.

D'après les renseignements, la forêt de Montfort était la proie des flammes et le sinistre paraissait être considérable.

#### Les grandes manœuvres en Touraine

Les grandes manœuvres de cavalerie qui se font actuellement en Touraine sont exceptionnellement brillantes. Le *Journal d'Indre-et-Loire* donne des détails sur les journées de vendredi et de samedi.

Le général Loizillon, avec cinq officiers, est arrivé dimanche à quatre heures à Bléré. Les honneurs ne lui ont pas été rendus, seuls les généraux de la division Duhesme s'étaient portés à sa rencontre à la gare. Mais il y avait une affluence énorme. La petite ville était pavoisée.

Le ministre s'est rendu à l'hôtel du Cheval Blanc, et a dîné avec les généraux de la division Duhesme et le maire de Bléré.

Lundi, les troupes ont commencé à se mettre en marche dès quatre heures du matin. La division Duhesme n'a pas eu moins de seize lieues à parcourir. Elle devait arriver le soir à Mersault, près de Blois.

Les deux derniers jours, quelques accidents se sont produits. Un homme du 3<sup>e</sup> cuirassiers et un cavalier du 20<sup>e</sup> chasseurs sont morts des suites d'une chute de cheval ; un autre a eu la jambe brisée.

Ces accidents fâcheux sont forcément rendus

plus fréquents par ce fait que les opérations n'étaient pas réglées à l'avance. Les deux troupes opposées ne sont pas libres de choisir leur terrain de rencontre. Dimanche, par exemple, les deux divisions ont dû se charger dans des conditions de terrain déplorables, sans que la faute en soit imputable aux généraux qui, depuis le matin, se cherchaient mutuellement.

Il est également exact que l'état sanitaire laisse à désirer. On signale des cas cholériques assez nombreux dans le 3<sup>e</sup> dragons de Nantes. Les malades sont évacués au fur et à mesure, et les wagons qui les transportent désinfectés.

Il est, d'ailleurs, question de faire partir le régiment. La présence du ministre a dû vraisemblablement trancher la question.

Le fonctionnement des services de télégraphie et de la véloripédie militaire a été excellent.

Le ministre de la guerre est rentré cette nuit à Paris, revenant des manœuvres de cavalerie en Touraine.

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

En dimanche à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix réduits, permettant de passer la journée du dimanche 17 septembre à Paris.

Ce train partira dans la soirée du 16 septembre pour arriver à Paris le 17 au matin. Il repartira de Paris dans la nuit du 17 au 18 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de : Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraut, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sous-Couzeillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 15 septembre, à 6 heures du soir.

#### Asphyxié dans une cuve

Un triste accident a péniblement impressionné la commune de Saint-Avertin, près Tours.

Vendredi soir, le nommé Lefort, âgé de 61 ans, avait été dans son cellier fouler sa cuve.

On ne le vit pas le lendemain, mais ses voisins ne s'en émurent pas. Ce n'est que dimanche, dans l'après-midi, qu'ils furent surpris de ne pas l'avoir vu. On le rechercha partout, la maison était vide. En passant près du cellier, la porte était entr'ouverte et des émanations étielles s'en échappaient. On entra, et on trouva Lefort tombé dans sa cuve.

L'acide carbonique avait asphyxié le malheureux.

#### Une idée

M. Mitonneau, conseiller municipal d'Angers, a émis l'idée suivante, à propos de l'inauguration de la statue de Chevreul, fixée pour la première quinzaine du mois prochain. L'arrivée de l'escadre russe aura lieu à la même époque, il serait donc possible de faire coïncider ces deux fêtes et de faire à Angers une manifestation grandiose.

Cette manifestation n'aurait aucun caractère politique : riche comme pauvre, républicain ou non, tous pourront et devront au même titre pavoiser aux couleurs des deux nations.

**AGRICULTEURS & VITICULTEURS!**  
Pour augmenter vos récoltes, régénérer vos Champs, Vignes et Prairies! employez rationnellement les

**ENGRAIS CHIMIQUES**  
POUR TOUTES CULTURES D'APRES LES FORMULES DE

**M. GEORGES VILLE**  
DOSAGES GARANTIS A L'ANALYSE  
Envoi franco de la Notice explicative et du Tarif  
M. JENIN, DIRECTEUR de la MANUFACTURE D'ENGRAIS  
26, rue St-Vincent-de-Paul, PARIS  
On demande Représentants sérieux à la Commission

QUINUM  
LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARM.

#### ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

#### GIBIER

Arrivages tous les jours

AUJOURD'HUI

Perdrix, dep. 1 25

Cailles, Pigeons, Tourterelles, Lièvres  
Lapins, depuis 1 fr. 25

Le Gérant : G. JOUAUST.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir, est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Saumur, pharmacie Normandine, DESCHAMPS, 11, 43 et 13, rue Saint-Jean.

dans l'esprit de beaucoup de gens une arrière-pensée ?

Ne dirait-on pas que M. de Cordouan a été relâché faute de preuves, mais que c'était bien lui qui avait fait le coup ?

Et pour rien au monde Edgar n'aurait voulu voir persister un pareil doute dans les esprits.

Ce qu'il eût voulu, ce qu'il eût souhaité, ce qui lui tenait surtout au cœur, c'est qu'on eût dévoilé devant tout ce monde qui était là, devant tout Bordeaux qui était dehors, l'oreille aux aguets pour recueillir les nouvelles et les bruits sortant du palais, c'est qu'on eût dévoilé, disons-nous, la trame odieuse, la trame infâme ourdie contre lui ; c'est qu'il eût pu prouver qu'il ne mentait pas, qu'il avait été étranger au crime et que dans ce drame auquel on l'avait accusé d'avoir joué le rôle principal, il n'a été qu'une victime plus malheureuse que la pauvre Delphine Lagrange, car les souffrances de cette dernière étaient finies, tandis que les siennes commençaient.

Cette satisfaction suprême lui avait été refusée, et le malheureux sentait bien qu'elle lui échappait maintenant pour toujours.

Si le coupable n'avait pas été déconvert pendant l'enquête faite après le crime, pendant

le bruit produit par le procès, quel espoir pouvait-il lui rester qu'il fût pris quand il serait loin, condamné, et qu'on ne parlerait plus de lui ?

Il est vrai que s'il était acquitté, libre, il pourrait lui-même faire des démarches.

Il secouait la tête.

Des démarches ? Et lesquelles ?

Là où les agents, et son oncle avaient échoué, comment réussirait-il ?

Non, non, tout était bien perdu !

Et Ariane ?

Le malheureux garçon n'osait même pas y penser. Malgré la lettre reçue, la lettre qui lui avait prouvé qu'il n'était pas oublié, qu'on ne doutait pas de lui, — pouvait-il la revoir avant que le mystère fût éclairci, victorieusement éclairci ?... Non, cent fois non !

Telles étaient les pensées qui assaillaient l'esprit de notre ami, pendant les instants cruels qu'il passa dans la petite salle où nous l'avons déjà vu, à la fin de la première audience, attendant que le jury eût fini de délibérer.

Écroulé sur un banc, le front bas, comme écrasé sous le poids de sa terrible destinée, il roulait machinalement, sans songer même à l'allumer et à la fumer, une cigarette qu'un

des gendarmes lui avait offerte.

La vie lui apparaissait toute noire, tout enfumée comme un ciel d'orage, sans une éclaircie, sans une lueur, de quelque côté qu'il se tournât.

Qu'avait-il donc fait pour mériter tant de tortures ?

Dans la salle, où nous ramenons le lecteur, l'agitation était à ce moment à son comble.

On trouvait bien longue la délibération du jury... Pour les uns, c'était bon signe ; pour les autres, au contraire, cela ne sentait rien de bon.

Au banc des avocats où se tenait tout ce qui avait droit à Bordeaux de se mettre en toge, des paris s'étaient engagés pour ou contre l'acquiescement.

— Il n'y a pas de preuves suffisantes pour le faire condamner, disaient les uns.

— Il y a de quoi en faire condamner dix, affirmaient les autres.

Bref, là encore, personne n'était d'accord, mais on n'émettait des doutes que sur la condamnation ; personne n'en osait formuler sur la culpabilité de M. de Cordouan.

Edgar et son grand-père avaient donc raison de craindre, à l'égal d'une condamnation, un

acquiescement qui se serait produit dans de telles circonstances.

Mais un mouvement se fit vers le tribunal. Les magistrats se montrèrent, puis les jurés, très pâles, très émus, le chef tenant entre les mains un papier qui tremblait. En même temps, Edgar de Cordouan apparaissait de son côté la face livide, mais le regard ferme.

Le silence s'établit instantanément, et tous les regards se portèrent vers le chef du jury, qui se dressait debout, en tête de ses collègues.

On allait enfin savoir à quoi s'en tenir.

Le chef du jury prit son papier et lut au milieu d'une attention si profonde qu'on eût entendu, dans cette salle bondée de monde, selon l'expression consacrée, voler une mouche.

Il était très ému, sa voix tremblait, et on n'entendit distinctement que les premiers mots prononcés d'un ton haut et ferme :

— Sur mon honneur et sur ma conscience...

Le reste de la formule s'éteignit sur les lèvres de l'homme.

(A suivre.)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	99 50	Banque de France	4090	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	389	Compagnie parisienne du Gaz	527
3 0/0 amortissable	99 25	Banque d'Escompte	90	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	476 25	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	370
4 1/2 1883	104 50	Comptoir national d'Escompte	—	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	474 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	28 75
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	985	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	472	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	28 75
Oblig. 1855-60 3 0/0	570	Crédit Industriel et Commercial	—	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	414	obligations à lots	100 50
— 1865 4 0/0	542 25	Crédit Lyonnais	777 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	472	Suez 5 0/0 remboursable à 500	636
— 1869 3 0/0	429	Crédit Mobilier	85	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	419 50	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	456 50	— 3 <sup>e</sup>	—
— 1875 4 0/0	517	Société Générale	468	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	460	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1876 4 0/0	547	Est	970	Midi 3 0/0 anc. r. à 500	461	— 1889 4 0/0	100 50
— 1886 3 0/0	422 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1537	Nord 3 0/0 r. à 500	470	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série	100 50
		Midi	1339	Orléans 3 0/0 r. à 500	462 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
				Portugais 3 1/2 1884	70	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—

**EPICERIE CENTRALE** 28 rue St-Jean **P. ANDRIEU** **FELIX POTIN**  
 PRODUITS ALIMENTAIRES  
 NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE  
 La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.  
 Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON D'HABITATION**  
 Sise à Saumur, 49, rue Saint-Nicolas.  
 Revenu : 500 f.  
 Facilités de paiement.

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

**A VENDRE A L'AMIABLE**  
**1<sup>o</sup> La Terre des Tranchaudières**, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.  
 Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).  
**2<sup>o</sup> La propriété de Bois-le-Comte**, à Cinq-Mars, bords de la Loire.  
 Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

ON DEMANDE pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain un **Jardinier marié**.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
 A PROXIMITÉ DE SAUMUR  
**Belle Ferme de 23 hectares**  
 Revenu par bail authentique 525 francs.  
 Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.  
**BELLE CHASSE.**  
 S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

**VENTE**  
 A L'AMIABLE  
**D'une MAISON**  
 D'un très bon rapport  
 Située rue de l'Arsenal, n<sup>o</sup> 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation  
 S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BENARD, marchand-épicer, rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 91, Saumur.

**JEUNE HOMME**, 25 ans, libéré, service militaire, mécanicien, cherche place.  
 Ecrire C. D., poste restante, LA FLÈCHE.

**A LOUER**  
 Pour entrer en jouissance de suite  
**Grandes et Belles Caves**  
 Celliers et Pressoir  
 Situés entre Dizy et Ay, au centre du commerce de Champagne.  
 S'adresser, soit à M. MACHET, à Dizy, soit à M<sup>e</sup> MACHET, notaire à Althis (Marne).

**A LOUER OU A VENDRE MAISON**  
 Et Vaste JARDIN  
 La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.  
 A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.  
 S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

**LA CHASSE** est réservée sur les domaines de Mortefond et de Villevert, commune de Distré.

**GR<sup>de</sup> EPICERIE PARISIENNE**  
 33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans  
**IMBERT FILS**  
 SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES  
 Confiserie supérieure  
 Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.  
 En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).  
 Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

**Américan - Tampon**  
 BREVETÉ S. G. D. G.  
**Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre**  
**ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE**  
**LE MEILLEUR DES TAMPONS**  
 En vente à l'imprimerie **PAUL GODET**, place du Marché-Noir  
 Saumur, imprimerie Paul Godet.

**CHEMINS DE FER**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	S. dir	Mixte	Expr.	Expr.	Omn.	STATIONS	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Omn.	Semi	Expr.	Expr.	Mixte
	matin	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir	soir		matin	soir	matin	soir	soir	dir	soir	soir	soir
Paris		7 55	8 35	12 50			7 55	8 30	11 25	Bordeaux			5 40		8 25			3 50	
Chartres	6	9 34	10 18	2 48			9 41	10 12	1 33	Saintes			9 2		11 34			7 15	
Courtalain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21			10 54	11 22	2 57	Niort		5 25	10 42		2 4	2 36		9 6	
Château-du-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37			12 35	1 07	4 53	Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10				1 30	5 26	Montreuil (départ)	7	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40				1 50	5 56	Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 53	5 18	6 1			9 28
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49					6 06	SAUMUR(Orl.)ar.	7 24	10 10		3	5 25	6 9			9 36
Vernantes	11 41		3 30	8					6 16	Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		3 05		6 14			9 41
Blou	11 52		3 41	8 10					6 26	SAUMUR(Orl.)ar.	7 40	10 23		3 16		6 26			9 53
Vivv	12	1 30	3 49	8 17					6 33	(départ)	7 20	10 50		2 54		6 5			soir
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29			1 49	2 22	6 44	Nantilly (départ)	7 30	11		3 06		6 16			soir
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40		1 57	2 32	6 54	SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7	
Nantilly (arrivée)	12 26		4 22	8 41					7 01	(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11	12 16	
SAUMUR(État)ar.	12 37		4 35	8 52					7 12	Vivv	7 56	11 33		3 30		6 43			
(départ)	8 34	12 20		4 11	8 32				6 50	Blou	8	4 11	4 1	3 38		6 52			
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 23	8 43				7 3	Vernantes	8 15	11 52		3 49		7 6			
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 29	8 49	9 56			7 9	Linières-Bouton	8 26	12 03		4		7 18			
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 37	8 56	10 05			7 16	Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11		7 31	11 44		
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40	Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41		8 7	12 4		
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 47	3 24	8 24	Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39	
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47		11 41	Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23	
Saintes			6 42	11 59			6 30		2 19	Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46		12 53	3 33	4 44	
Bordeaux			10 24	4 22			9 22		4 56	Paris	3 25	5 18	7 30	11 20		3 5	5 10	6 15	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte
	matin	soir	soir		matin	soir	soir		matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15	Poitiers	6 5	6 45	12 53	Angers	4 40	6 50	7 30
Port-Boulet	8 40	12 23	7 5	Port-Boulet	8	4 58	9 57	Montreuil	7 41	10 47	2 34	Martigné	6 1	8 32	11
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur(arr)	9 2	7 14	10 32	Loudun	8 42	1 39	3 56	Doué	6 24	8 57	11 54
								Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	Baugé	6 32	9 7	12 16
								(dép.)	9 27	4 5	5 8	le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33
								le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 54
								Baugé	7 14	9 51	4 53	(dép.)	7 35		2 1
								Doué	7 21	9 58	5 15	Loudun	8 24		4 14
								Martigné	7 41	10 20	6 38	Montreuil	8 56		6 10
								Angers	9 12	11 45	9 27	Poitiers	10 33		10 40

LIGNE D'ORLÉANS												
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS												
STATIONS	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Expr.
	matin	soir	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Nantes (départ)	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13						
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22						
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 31						
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24				
(départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29				
Varennes	8	11 26	1 11	4 45		7 16						
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48				
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14				
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11				
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39					

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.